

La Wallonie à Vélo / RaVel ligne 141 de Nivelles à Court-St-Etienne

Audit et Analyse

Lieu audité:

RaVel Ligne 141 de Nivelles à Court-St-Etienne

Demandeur :

CGT

Personne de contact : Stéphanie VILLANCE

Téléphone : +32(0)81 32 57 25

E-mail : Stephanie.Villance@tourismewallonie.be

Auditeur agréé :

A.S.P.H. : Christine BOURDEAUDUCQ

Téléphone : +32(0)472 90 07 05

E-mail : Christine.Bourdeauducq@solidaris.be

Date de l'audit :

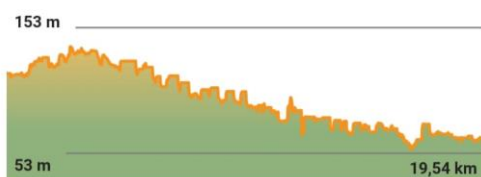
12 avril 2021

Date du comité d'attribution :

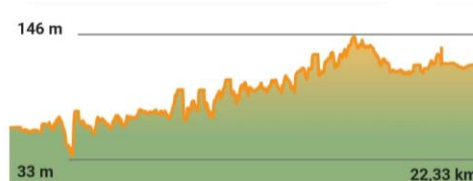
19 Août 2021

Présentation du Site et Infos Générales

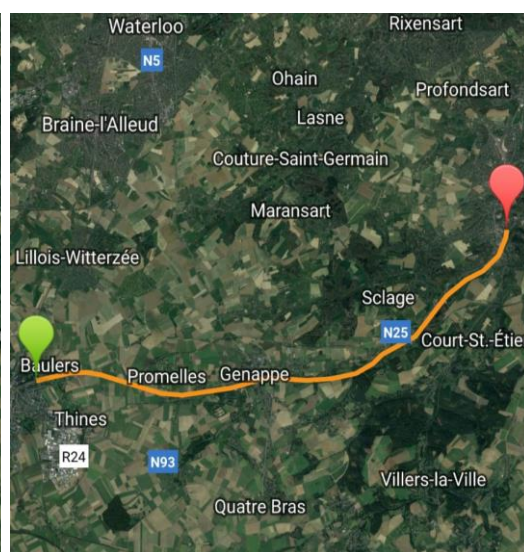
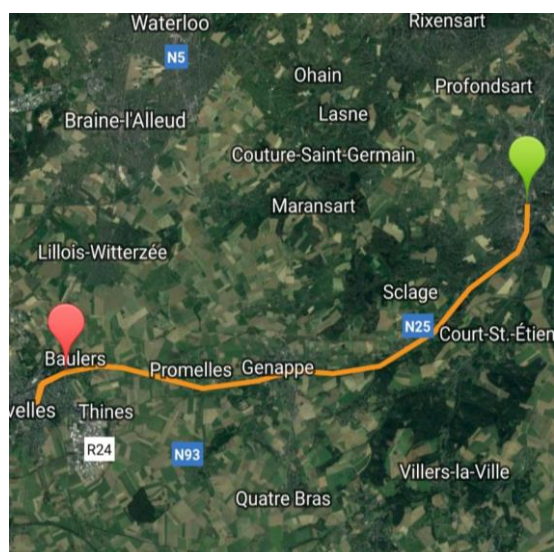
- 2 Parcours Aller-Retour :
 - **6 Km x 2 de Nivelles à Genappe**
 - Parcours en asphalte sur une largeur +/- constante de 2,5 m
 - **11 Km x 2 de Genappe à Court-St-Etienne**
 - Parcours en revêtement irrégulier et inconfortable sur une largeur +/- constante de 2,5 m à 1,80 m
 - Nombreuses traversées de voiries plus ou moins sécurisées et plus ou moins confortables.
- Elévation total de 139 m.
 - Hauteur minimum : 196 m alt.
 - Hauteur maximum : 320 m alt.



→ Distance	19,54 km	△ Difficulté technique	Modéré
🕒 Vitesse moyenne	9,3 km/h	🕒 Temps en mouve...	2 h 6 min
↗ Dénivelé Positif	51 m	🕒 Temps total	3 h 22 min
↘ Dénivelé Négatif	108 m	📊 TrailRank	8
↑ Altitude maxi	139 m	📅 Date	12/04/21
↓ Altitude mini	53 m	🔄 Type d'itinéraire	Aller simple



→ Distance	22,33 km	△ Difficulté technique	Modéré
🕒 Vitesse moyenne	15,1 km/h	🕒 Temps en mouve...	1 h 28 min
↗ Dénivelé Positif	129 m	🕒 Temps total	1 h 39 min
↘ Dénivelé Négatif	72 m	📊 TrailRank	8
↑ Altitude maxi	146 m	📅 Date	12/04/21
↓ Altitude mini	33 m	🔄 Type d'itinéraire	Aller simple



SIGNALISATION

La signalisation claire et précise en voirie pour trouver l'entrée du RaVel à Nivelles, Genappe et à Court-St-Etienne. On retrouve des panneaux en voirie, une signalisation claire de l'entrée et le long du circuit.



STATIONNEMENT

Nivelles :

Pour accéder au RaVel, seules des places de parking non réservées existe le long de la voirie et en bout à bout. Il est possible de se stationner de manière « sauvage » juste à l'entrée du circuit.



Genappe :

Une place de parking réservée existe le long de la rue de la station ainsi qu'au niveau du Carrefour market (Chaussée de Charleroi).

Possibilité de se stationner le long du RaVel, mais sans aucun marquage au sol.



Court-St-Etienne :

Il existe deux stationnements réservés rue Belotte, mais attention tous types de véhicule ne pourront se stationner à cet emplacement. En effet, la hauteur sous arbre est limitée à 2 mètres.

Possibilité de stationner sur des places non réservées mais suffisamment dégagées en face du centre culturel du Brabant Wallon.



ENTREE/SORTIE DU CIRCUIT

Nivelle – Point nœud 45, ligne RaVel 141 : (Avenue de la gare)



Pour le premier circuit reliant Nivelles à Genappe, on compte une seule traversée de voirie au niveau de la nationale 237 (Chaussée de Nivelles, vieux Genappe).

La traversée peut-être dangereuse liée à la densité du trafic (vitesse à 90km/h). En dehors de la traversée de la nationale 237, le circuit est régulièrement équipé de barrières reliant des chemins de remembrement ou agricoles.



Ensuite, le parcours est continu jusqu'à Genappe.

Genappe : Chaussée de Charleroi

A Genappe, après avoir stationné, il est nécessaire de traverser la voirie colorée en rouge pour rejoindre le RaVel vers Court-St-Etienne.



Court-St-Etienne :

La proximité de la sortie et de l'entrée du RaVel se trouve à l'arrière de la gare de Court-St-Etienne et traverse l'avenue de Wisterzée.

Le revêtement est irrégulier, non stabilisé et nécessite une certaine attention pour entrer dans le circuit (circulation en S).



TRAVERSEES DU CIRCUIT

Outre l'entrée à la gare de Nivelles, au carrefour Market Mestdagh Genappe, et la gare de Court-St-Etienne, on compte non moins de 21 traversées routières du RaVel.

Entre Nivelles et Genappe, nous rencontrons 17 traversées.

Sur tout le RaVel, à l'approche des traversées, le sol est peint en rouge signalant ainsi la proximité d'une traversée de voirie, mais au niveau des traversées en milieu agricole il n'y a aucun marquage au sol.

Toutes les entrées / sorties du RaVel sont bien souvent équipées de 2 demi-barrières rouges pivotantes permettant de limiter l'accès des véhicules à 4 roues. Cependant, la plupart sont ouvertes. Toutes présentent un signallement « Danger » A 51 et nature du danger (additionnel du type III – traversée d'usagers vulnérables) de part et d'autre de l'entrée conformément à la loi.

Au-delà de ces éléments, elles sont toutes relativement différentes.

1^{er} Tronçon : Nivelles – Genappe

Informations générales :

Le revêtement du circuit est en asphalte, le libre passage est en moyenne de 2.50m.

1. 1^{ère} Barrière : 90m du départ



Traversée d'un chemin de campagne, cette entrée / sortie se fait de plain-pied.
Le libre passage entre les deux barrières est à 1,78 m

2. Entrée chemin latéral : 320m



Traversée par un chemin secondaire, cette entrée / sortie se fait de plain-pied.

3. Entrée chemin latéral : 740m, point nœud 97



Traversée par un chemin secondaire

4. 2^{ème} barrière : Point nœud 77



Traversée par un chemin secondaire

5. 3^{ème} barrière – 3.44 km



Chemin agricole de part et d'autre et libre passage entre les deux barrières à 2.8m.

6. 4^{ème} barrière : Point nœud 77 – 4.24km



Libre passage entre les deux barrières : 2.29m
Un parking sans marquage au sol est disponible.

7. Traversée de voirie : Point nœud 77 – 4.64km



Traversée de voirie

Le sol en est teinté de rouge afin de signaler le danger aux automobilistes.

8. Pente et traversée – 4.8km



Traversée de plain-pied sur un pont équipé d'un garde-corps.

Pente de 3.5% sur 12m avant le pont

Pente de 3% sur 16m après le pont

9. 5^{ème} barrière : avant la traversée de la nationale 237 – 5km



Libre passage entre les deux barrières : 2.5m

10. Traversée de la nationale 237, point nœud 77



Le sol en est teinté de rouge afin de signaler le danger aux automobilistes.
La traversée peut-être dangereuse liée à la densité du trafic (vitesse à 90km/h).



Cheminement pour rejoindre le RaVel de l'autre côté de la voirie (N237)

11. Pente et pont à traverser – 5.4km



Pente avant pont : 5.2% sur 20m
Pente après pont : 5.4% sur 15m

12. Point nœud 78 - 5.54km



Chemin secondaire latéral

13. Traversée routière au niveau du Carrefour Market – chaussée de Charleroi



Le sol en est teinté de rouge afin de signaler le danger aux automobilistes. La zone est fort fréquentée (centre-ville avec de nombreux commerces).

2nd Tronçon : Genappe – Court-St-Etienne

Informations générales :

Le revêtement du circuit commence en asphalté mais très rapidement le revêtement se dégrade (gros cailloux stabilisés dans une chape).



1. 6^{ème} et 7^{ème} barrière (avant et après le carrefour) – 6.7km



Libre passage entre les barrières :
1^{ère} barrière : 3.40m
2nd barrière : 2.90m

2. Traversée de voirie peu fréquentée, point nœud 41 – 9.3km



Léger marquage au sol rouge.

3. 8^{ème} et 9^{ème} barrière



Arrivée à un carrefour, marquage rouge effacé.
Si la barrière est fermée, libre passage de 1.1m

4. Traversée chemin agricole, point nœud 40 – 9.54km



Lors de notre passage en date du 24/04/2021, les potelets avaient été enlevés. Lorsque ces derniers sont en place, le libre passage se limite à 80m.

5. Potelets sur le cheminement (avant et après l'aire de Pic-Nic)



Lors de notre passage en date du 24/04/2021, les potelets avaient été enlevés. Lorsque ces derniers sont en place, le libre passage se limite à 80m.

6. Carrefour de Bousval – 10.98km



Voirie communale, peu fréquentée.
Marquage rouge bien marqué.
Lorsque les barrières sont fermées, il ne reste plus qu'un libre passage de 90 ou 110cm.

7. Traversée du point nœud 40 – 11.32km

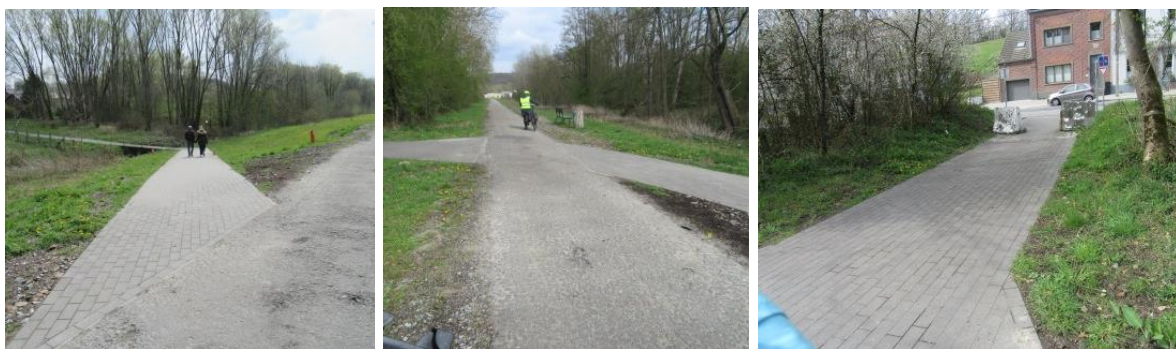


Voirie communale, peu fréquentée.

Marquage rouge et blanc bien marqué.

Lorsque les barrières sont fermées, il ne reste plus qu'un libre passage de 90 ou 110cm.

8. Traversée secondaire piétonne



Chemin piéton en pente à droite et à gauche du RaVel.

9. Traversée peu fréquentée, en direction du point nœud 43 – 12,74km



Lorsque les barrières sont fermées, il ne reste plus qu'un libre passage de 90 ou 110cm.

10. Traversée voirie, point nœud 43 – 14.07km



Largeur du cheminement praticable réduit à 1.80m.
Libre passage entre les potelets 70cm.
Absence de marquage rouge au sol.

11. Traversée de voirie, peu fréquentée – 15.24km



Libre passage entre les potelets : 77, 75 ou 80 cm.

12. Traversée au niveau du Collège Saint Etienne



Route très fréquentée, mais à faible vitesse (30km/h, abord d'une école).
Libre passage entre les potelets : 70, 80, 90, 100cm.

13. Traversée passage à niveau – Gare de Court-St-Etienne -17 km



La proximité de la sortie et de l'entrée du RaVel se trouve à l'arrière de la gare de Court-St-Etienne et traverse l'avenue de Wisterzée.

Le revêtement est irrégulier, non stabilisé et nécessite une certaine attention pour entrer dans le circuit (circulation en S).

CIRCULATION CIRCUIT

Sur l'ensemble du circuit, il y a une pente de 3.5% et une pente de 5.2%.

Si vous souhaitez faire un aller-retour en ayant la garantie de pouvoir stationner votre véhicule avec aisance et pouvoir descendre votre vélo en toute sécurité, nous vous conseillons de réaliser le circuit au départ de Genappe où se trouve une place de parking adapté.

Au départ de Nivelles et vers Court-St-Etienne, vous aurez un aller en montant et un retour en descendant.

Le parcours Genappe – Court-St-Etienne est, sommes toute, moins accessible. Le revêtement est moins confortable (cendrée avec gros cailloux, déchets verts, ornières, ...) et la largeur du circuit plus étroite (1.80m).

ZONES DE REPOS - Hors entrées et sorties

De nombreux bancs sont disposés tout au long du parcours

Une aire de Pique-Nique est disponible.

Hauteur table : 80/85cm

Hauteur assise : 50cm

1. Aire de repos à 1.09km



L'aire de repos est équipée :

- De banc (hauteur assise : 45cm)
- D'une poubelle
- Il est possible d'accrocher son vélo à l'arrière des bancs

Pente de 3.5% sur 16m.

2. Aire de repos – 4.1km



L'aire de repos est équipée :

- De banc (hauteur assise : 45cm)
- D'une poubelle
- Il est possible d'accrocher son vélo à l'arrière des bancs

3. Aire d'observation - 11.14km



Le long du circuit il est possible d'observer la réserve naturelle. L'aire d'observation est équipée :

- D'assise
- De rac à vélos

- Et de fenêtre d'observation

4. 3^{ème} air de repos avant Genappe – 5.24km



L'aire de repos est équipée :

- De banc (hauteur assise : 45cm)
- D'une poubelle
- Il est possible d'accrocher son vélo à l'arrière des bancs

L'accès à l'aire de repos se fait de plain-pied.

5. 4^{ème} aire de repos, le long du carrefour à Genappe – 5.44km



L'aire de repos est équipée :

- De banc
- D'une poubelle

6. Aire de repos aux abords immédiat du circuit



L'aire de repos est équipée :

- De banc
- D'une poubelle

7. Aire de Pique-Nique – 10.44km



L'aire de Pique-Nique est équipée :

- Aire d'approche (3.80mx2.80m)
- De deux tables et bancs en pierre
- Une poubelle
- Un rac à vélos

8. Aire de repos (pont autoroute)



L'aire de repos est équipée de :

- Un banc
- Une poubelle